

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 49 (1961)

Heft: 3

Artikel: Le magnifique bénéfice de la Saffa 1958 est réparti

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-269657>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Quelle sera ma place demain ?

Un forum où des Américaines de toutes conditions interrogent des spécialistes

On l'a voulu très bref, puisqu'on regarde avant tout vers l'avenir. Cependant, il est intéressant de noter que le Bureau a été créé en 1920, au lendemain de la première guerre mondiale, pour s'occuper des problèmes soulevés par l'occupation de la main-d'œuvre féminine pendant les hostilités, pour promouvoir le bien-être et la dignité des travailleuses, et pour accroître leur contribution au bien civique, économique et social de la nation.

Le nombre de femmes qui travaillaient hors de chez elles ne cesse de croître : en 1920 elles étaient 8 250 000 ; en 1960 elles sont 22 500 000 ; en 1970 elles seront peut-être 30 000 000.

L'âge moyen de la travailleuse était, en 1920, de 28 ans, elle était généralement célibataire ; aujourd'hui, l'âge moyen est porté à 40 ans et elle est généralement mariée.

Le Bureau s'occupe non seulement de la préparation professionnelle toujours plus poussée, plus spécialisée, de l'élargissement des possibilités d'emploi vers des postes intéressants, mais de la législation qui protège le travail féminin.

Les efforts qu'il a déployés ont porté sur le salaire minimum, qui était extrêmement bas dans certains Etats, sur le salaire égal (20 Etats ont aujourd'hui le droit au salaire égal pour un travail de valeur égale), sur le maximum d'heures hebdomadaires (il est de 48 heures dans un grand nombre d'Etats), sur le jour de repos hebdomadaire, sur la durée du temps affecté au repas, sur les règlements concernant le travail de nuit.

L'originalité de cette conférence anniversaire nous semble résider dans l'organisation d'une sorte de « forum » public où trois types courants de femmes sont venus interroger un aéropage d'experts qu'on avait réunis à cette occasion : éducateurs, chefs de personnel, écrivains, spécialistes de la radio ou de la télévision, haut fonctionnaires nationaux ou internationaux, etc.

Questions et réponses constituent un scénario dont les conclusions ne sont ni prévues ni définitives et qui permettent à chacun de réfléchir et de trouver la solution de son problème individuel.

Ce thème avait été choisi pour les travaux de la conférence où les Américains, et surtout les Américaines, ont célébré en juin dernier à Washington, le quarantième anniversaire de la création du Bureau féminin (Women's Bureau), une section du Département du travail des Etats-Unis.

Ce bureau n'est pas inconnu de nos lectrices. Nous y avons souvent puisé des informations concernant l'exercice des professions féminines dans les Etats d'Amérique du Nord, et notre cadre professionnel s'est enrichi de suggestions utiles, grâce à la publication du bulletin du bureau et de ses nombreuses brochures.

La plaquette commémorative qui vient de paraître nous semble digne de l'attention de nos abonnés.

La jeune mère : Une femme qui ne désire pas travailler hors de chez elle peut-elle trouver, dans son ménage et sa vie de famille, une satisfaction actuellement suffisante ?

Réponses diverses : La jeune mère peut s'intéresser à des activités extérieures collectives, bienfaisantes et volontaires — la ménagère peut développer scientifiquement son travail, en faire une profession — l'exercice d'une occupation hors du foyer, à temps partiel, peut améliorer indirectement le rendement du travail ménager, grâce à l'élargissement de l'horizon — la jeune mère peut aussi, pour élargir cet horizon, se préparer, dans des cours du soir, par exemple, à la profession qu'elle voudrait reprendre, lorsque ses enfants seront élevés — le Bureau devrait s'appliquer à développer ces occasions de perfectionnement ou de formation professionnels pour la jeune mère.

La femme mûre : Comment puis-je espérer trouver un emploi satisfaisant à mon âge ?

Réponses diverses : La solution sera plus facile si, comme on vient de le dire, la femme jeune a pris soin de se préparer à une profession qui soit dans ses cordes — celles qui, avant leur mariage, avaient un bon métier s'y remettent assez vite et sont très recherchées — l'expérience de la famille et du ménage qualifie de nombreuses femmes pour des emplois dans les établissements hospitaliers, ou hôteliers, il est important cependant que la femme mûre ne se soit pas laissée aller, qu'elle ait gardé une apparence soignée — souvenons-nous aussi que les procédés techniques changent si vite qu'il faut constamment rééduquer les travailleuses, il importe peu que celles-ci aient continué de pratiquer ou s'y remettent — Il est nécessaire que le Bureau fournisse à celles qui cherchent à se réemployer, des informations sûres et des conseils donnés avec tact et bienveillance.

La jeune fille qui termine ses études secondaires : faut-il accepter immédiatement un travail rémunéré, mais qui ne permettra pas d'accéder aux postes supérieurs ? Faut-il faire le sacrifice de temps et d'argent que deman-

dent les études universitaires ? Faut-il accepter de se marier tout de suite ?

Réponses diverses : Une élève très douée et qui en a les moyens doit être encouragée à faire des études universitaires — cependant, aujourd'hui, on a besoin aussi d'élèves de force moyenne qui ont acquis les méthodes universitaires, cependant cette formation ne peut être dispensée qu'à une minorité d'individus. Celles qui ne font pas d'études spécialisées sont très recherchées dans les carrières commerciales et dans l'industrie ; dès qu'il faut déployer de l'habileté manuelle, de la minutie, les femmes sont préférées aux travailleurs masculins. Or, les nouvelles industries électroniques ou atomiques réclament beaucoup de soin, de minutie et de dextérité, les femmes ne seront pas en peine de trouver l'occupation qui leur convient — quant à la question du mariage, elle ne peut être résolue que sur le plan personnel ; certaines jeunes femmes trouvent le moyen, tout en tenant leur ménage et en élevant des enfants, de continuer à se développer, à se perfectionner dans leur spécialité ; les unes n'ont pas d'ambition professionnelle et préfèrent s'installer dans leur home, d'autres veulent aider matériellement leur mari qui poursuit des études... tout dépend des conditions dans lesquelles chacune se trouve. Ce qu'il faut, c'est qu'elle aient à leur disposition des informations constamment à jour grâce aux enquêtes poursuivies par le Bureau féminin.

La conférence a ensuite rendu hommage à une série de femmes éminentes qui ont contribué, dans tous les domaines où elles sont occupées, à faire respecter les capacités féminines et à améliorer chaque jour le sort des travailleuses. Le Women's Bureau a été dirigé par plusieurs de ces personnalités, Miss Mary Andersen, Miss Frieda Miller, Mrs Alice-K. Leopold, l'actuelle directrice.

Les entretiens qui se sont déroulés au forum ont été publiés afin que ceux qui ne pouvaient y assister réfléchissent aussi aux problèmes posés.

Il nous a semblé utile de les proposer à nos lectrices.

Le magnifique bénéfice de la SAFFA 1958 est réparti

La mise au point des dispositions concernant l'utilisation du bénéfice de la Saffa 1958, qui porte sur plus de deux millions, a nécessité un travail minutieux qui vient de se terminer. Les organes responsables sont heureux de pouvoir porter aujourd'hui ces dispositions à la connaissance du public.

La plus large part de ce bénéfice, soit 60 %, est attribuée à des **tâches économiques** : d'une part à des bourses qui pourront être accordées aux femmes d'un certain âge, particulièrement aux veuves ou femmes divorcées qui doivent, pour une raison ou une autre, être mises à même d'exercer une profession ou d'être réintégrées dans leur profession et qui n'ont pas la possibilité d'obtenir un appui d'institutions déjà existantes, de même qu'à celles qui n'ont pas pu apprendre une profession dans leur jeunesse parce qu'elles étaient indispensables à la maison, d'autre part à l'extension des services de conseils financiers aux femmes seules. Une fondation a été créée à cet effet, dont Mlle Alice Pestalozzi, docteur en droit, Küssnacht/ZH, a pris la présidence. Les grandes organisations féminines ainsi que les organisations professionnelles sont représentées dans le conseil de fondation.

Le 12 1/2 % est alloué à une fondation pour l'étude de problèmes concernant les **professions féminines**. Cette fondation s'attachera tout d'abord à des recherches concernant des questions d'actualité telles que travail à temps partiel, travail professionnel des mères, réintégration des femmes dans la vie professionnelle. Sa présidente est Mlle Elisabeth Nägeli, docteur en droit, Winterthour.

Une somme égale fait l'objet d'une fondation pour l'éducation civique des femmes, que préside Mme H. Leuenberger-Köhli de Zurich. Les grandes associations féminines, les groupements politiques féminins, les associations de jeunesse entre autres font partie du conseil de fondation.

L'**Institut ménager suisse** qui a pour tâche d'examiner la bienfaisance et l'utilité des machines et articles ménagers, des produits de nettoyage, etc., reçoit 15 % afin de pouvoir étendre ses services ; plus particulièrement dans le domaine de l'information des ménagères.

Il est important de relever que les fondations peuvent, pour réaliser leur programme, faire usage, non seulement du produit des intérêts des sommes qui leur sont allouées, mais aussi du capital lui-même.

Ces fondations commenceront leur activité l'année prochaine.

Après notre premier « spécial »

Des félicitations et des critiques, justifiées, ont été formulées à propos du numéro spécial paru le 26 novembre pour préparer la votation du 4 décembre 1960. Expliquons donc les conditions où nous nous trouvons :

Le « spécial » doit paraître huit jours avant une votation, sa préparation et sa publication exigent quelques jours, c'est pourquoi la votation cantonale neuchâteloise sur des crédits d'équipement, décidée très tard, n'a pu être présentée sur notre feuille. Nous en sommes désolées.

Le « spécial », pour des raisons financières, ne comporte que deux pages. On ne peut publier que deux ou trois articles signés qui, malgré les consignes, dépassent toujours la longueur prévue. Il faut donc, pour les autres articles, se contenter de « condenser » les arguments pour ou contre qui ont été envoyés, tout au long à la rédaction. De tels condensés ne sauraient être signés, l'auteur estimant qu'il lui fallait de plus longs développements. C'est pourquoi nous devions nous contenter d'une désignation vague : une opinion féminine...

Un grand afflux d'abonnés nous permettrait de publier, à l'occasion de chaque votation cantonale, un « spécial » plus intéressant parce que plus complet.

Recrutez donc et aidez-nous à recruter de nouveaux abonnés et de nouvelles abonnées !

Les responsables de nos informations politiques et féministes sont Mme G. Girard, pour le canton de Vaud ; Mme A. Wibl, pour le canton de Genève et Mme M. Pingon, pour le canton de Neuchâtel.

SUISSE

La deuxième conférence féminine de l'International des fabriques s'est réunie à Gersau ; des représentantes de dix-neuf pays y participèrent. Trois résolutions ont trait à la thèse du « salaire égal à travail égal », à la formation professionnelle des jeunes filles et à la demande de réunion d'une conférence par le BIT sur les problèmes des salaires. (A.S.F.)

L'Union civique des femmes catholiques (STAKA) a élu une nouvelle présidente, Mme Freuler-Bühler à Bâle, en remplacement de Mme Bachmann-Eugster, Glaris, membre fondateur du centre, qui a donné sa démission pour raison de santé. (A.S.F.)

L'Hôtel et restaurant Helvétia, sans alcool, à Aarau, a fêté ses 50 ans d'existence. Rappelons à cette occasion que l'exposé de Mme Leuba, présentée à la journée d'études sur le problème de l'accolisme de l'Alliance à Berne, « à temps nouveaux, habitudes nouvelles » a été publié dans le numéro de Noël de la « Petite Lumière », organe de la Ligue suisse des femmes abstinences. Il parle des devoirs des maîtresses de maison vis-à-vis de motorisés et vis-à-vis de la jeunesse. (A.S.F.)

Centre de liaison de Glaris. Mme Zimmermann-Mittlöd, femme du président de la commune, a accepté d'assumer la présidence du centre de liaison en remplacement de Mme Bachmann-Eugster, Glaris, membre fondateur du centre, qui a donné sa démission pour raison de santé. (A.S.F.)

Mieux connaître l'ONU

Sous ce titre, M. Georges Thélin, publie une étude comprenant les chapitres suivants : Introduction ; L'ONU et la paix ; la Suisse et l'ONU ; la neutralité suisse et l'ONU ; quelques autres motifs d'attention ; l'ONU et l'indépendance suisse ; conclusions.

(En vente pour le prix de 1 fr., chez Mlle M.-L. Dupuis, 15, rue Dassier, Genève, C.C.P. 1 161 82).

Pour marquer des points en Suisse alémanique...

A l'occasion de la journée de propagande féministe du 1er février vous pourrez reconnaître ou apprendre à connaître sur l'écran de télévision, à l'enseignement du « Frauenmagazine », le 28 janvier à 17 h. 30, le visage d'un certain nombre de nos conseillères générales et conseillères communales de Suisse romande.

Un heureux message de Noël pour les vieillards

L'AVS n'a que douze ans et elle a cependant une existence agitée derrière elle. Elle a déjà été révisée à quatre reprises.

Nous voici aujourd'hui à la veille de la cin-

quième révision. Trois variantes sont en discussion. Grâce à la voix prépondérante de son président, la commission de l'AVS qui assume un rôle consultatif, s'est ralliée à la variante dite « supérieure ».

A la fin de l'année, le fonds de compensation de l'AVS sera suffisamment important pour que des ressources puissent être affectées à l'amélioration des rentes.

Ce message est indiscutablement une heureuse nouvelle pour les vieillards et il convient de remercier dûment M. Saxer, directeur de l'Office fédéral des assurances sociales, pour les efforts qu'il a déployés.

Extrait vitaminéux

Bévita

pour assaisonner et tartiner

Levure vitaminéuse

Bévita

sous contrôle de l'Institut des vitamines



Ecole pédagogique privée FLORIANA

LAUSANNE - Pontaise 15 - Tél. 24 14 27

● FORMATION de gouvernantes d'enfants de jardinières d'enfants et d'institutrices privées

La directrice reçoit tous les jours de 11 à 12 heures (sauf le samedi) ou sur rendez-vous

● PREPARATION au diplôme intercantonal de français

Direction : E. PIOTET